

PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur suivant: AQUAFIN, Dijkstraat 8, 2630 Aartselaar

A introduit une demande pour: l'exploitation d'un ou de plusieurs installation(s) ou activité(s) classé(s)

En bref il s'agit de 20.725 - voeren - collector voer fase 2

La demande se situe:

Sint-Martenstraat, Bies, Einde Commanderie, Op de Voer, Berg, Kerkstraat, Ottegraeven, 't Hof, Vogelstang, Sint-Pieterstraat, 36, 3790 Voeren, Einde 34, 3790 Voeren, Stationsstraat, Mot

La demande à comme situation cadastrale :

FOURONS 1 DIV/FOURON-SAINT-MARTIN, A/B, 0782 D, 0805P, 0602G, 0813G, 0586E2, 0813D, 0586H2, 0804K, 0747K, 0931C, 0775F, 0934B, 0741F2, 0754L, 0747L, 0604T, 0805N, 0805R, 0802G, 0538D, 0931G, 0800L, 0503B, 0586D2, 0586B2, 0934A, 0560L, 0281C, 0781E, 0744L, 0931D, 0798D, 0743 E, 0931F, 0800M, 0934C, 0604V, 0538F, 0079N, 0931B, 0797G, 0069D, 0089D, 0817B, 0604A2, 0931H0, 558F, 0606F, 0604Z, 0935A, 0744F, 0774M, 0812E, 0802D, 0582W, 0935B, 0078F, 0554C, 0050C, 0933A, 0565, 0742C, 0603K, 0774X, 0586N, 0565P, 0559T, 0786K, 0076H, 0814E, 0772E, 0499C, 0743D, 0079K, 0797H, 0931E, 0586F2, 0590K, 0933B, 0076K, 0932A, 0786H, 0566A, 0502B, 0757D, 0747H

FOURONS 6 DIV/FOURON-LE-COMTE, C, 1079G, 1079H, 1075E, 1071C, 1079F, 1055C, 1069C, 1074D, 1039H, 1051C, 1051D, 1069/2, 1052P, 1053A, 1052N, 1074E, 1079E

FOURONS 4 DIV/FOURON-SAINT-PIERRE, A, 0275C, 0165F, 0161H, 0269A, 0252A, 0253D2

La demande de l'exploitation d'un ou de plusieurs établissement(s) ou activité(s) classé(s) comprend les rubriques suivantes: , 53.2.1°b)

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est le fonctionnaire régional d'environnement

La demande est à consulter à l'administration communale du 29-04-2024 au 28-05-2024 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, et ceci uniquement sur rendez-vous – 04 381 99 40

Vous pouvez aussi consulter cette demande en ligne sur <https://omgevingsloketinzage.omgeving.vlaanderen.be/> ou par moyen de ce code-QR:



Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: www.omgevingsloket.be.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique ro@devoor.be

Le Guichet de l'Environnement: www.omgevingsloket.be